

Quand on travaille pour Dieu et pour l'Eglise, on est tenu à de la dignité et à bien des choses dont les autres se dispensent aisément. Il ne faudrait pas que vos paroles ne fussent point semblables à votre vie et le désaccord entre vos actes et vos discours nuirait plus à la cause que vous voulez servir que tous les dires de vos adversaires.

Vous le voyez, c'est une âme d'apôtre que vous devez essayer de vous donner. Cela viendra vite si vous pensez souvent à la belle tâche que nous vous demandons d'accomplir avec nous.

Car, sachez-le bien, à nous deux: nous, les prêtres et vous, les ouvriers, nous changerons, si nous le voulons et si Dieu le veut, ce qui doit être changé chez les travailleurs de chez nous.

Et maintenant que la bénédiction de l'Eglise descende sur vous, qu'elle vous accompagne partout et qu'elle demeure toujours en vous !

AUBERT DU LAC.

UN EXEMPLE A IMITER

Lors du huitième *Congrès de l'Union Saint-Jean Baptiste d'Amérique*, tenu à Worcester, en septembre 1915, il a été résolu d'insérer dans les Statuts et Règlements de la Société un article par lequel "l'usage des liqueurs enivrantes est strictement défendu dans les réunions, des conseils ou dans toute réunion officielle de la Société ou des divers comités d'un conseil." de même que "dans toutes autres réunions, soirées ou fêtes tenues sous ses auspices" — Tout membre de la Société qui, soit avant, soit pendant, soit après de telles réunions, fera usage de liqueurs enivrantes dans les salles du conseil sera passible d'expulsion ou de suspension par le président général.

N'en déplaise à nos modernes idolâtres qui sacrifient volontiers à ce qu'ils nomment les droits de la liberté individuelle, le bien-être général des individus, des familles et des parents, nous oserons nous réjouir tout haut de ce que *l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique* ait eu le courage d'adopter un règlement comme celui-là.

L'alcoolisme est une menace pour les intérêts matériels, moraux et religieux de notre peuple et c'est bien plus qu'il n'en faut pour justifier une société nationale de lui faire une lutte qui, commencée dans son propre sein, s'étendra ensuite sur tous les terrains où elle veut faire rayonner l'influence française et catholique.

AUBERT DU LAC.